

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 18 juin 2018

Sécurité et Tranquillité publique

# Police de Sécurité du Quotidien, des avancées concrètes pour Rennes

Christophe Mirmand, Préfet de la Région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine, a annoncé des évolutions importantes dans l'organisation de la Police nationale dans le département, et plus particulièrement à Rennes, pour mettre en place la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ). Des avancées concrètes saluées par Nathalie Appéré, la maire de Rennes.

## Un renforcement sans précédent de la Police municipale

Les Rennaises et les Rennais expriment de fortes attentes en matière de sécurité publique. Les statistiques globales montrent une stabilité des faits de délinquance à Rennes, mais l'émergence de nouveaux comportements délictueux appelle des réponses nouvelles. Pour y répondre, la Ville de Rennes a augmenté en 2017 les effectifs de la Police municipale de 20 % et mis en place une brigade canine. Cette organisation a permis depuis le 1<sup>er</sup> avril un triplement des patrouilles dans les quartiers prioritaires de Villejean, de Maurepas et du Blosne ainsi que dans le centre-ville (avec une attention particulière pour le secteur Sainte-Anne, République, Esplanade Charles de Gaulle). Le service compte maintenant 73 agents, dont les missions sont désormais davantage orientées vers la proximité avec les habitants et les commerçants. Le dispositif de vidéo protection de la Ville se développe également pour atteindre une cinquantaine de caméras, afin de faciliter la gestion de l'espace public.

## Police municipale, Police nationale, une forte complémentarité

Mais les policiers municipaux, qui sont chargés de faire respecter les arrêtés municipaux, de verbaliser les infractions routières liées à la circulation et aux stationnements gênants ou encore les infractions liées aux nuisances sonores, ne peuvent se substituer aux policiers nationaux. Ils ne peuvent pas contrôler les identités, enquêter, enregistrer une plainte, assurer l'exercice du maintien de l'ordre ou retenir un permis de conduire. Ils doivent se référer à un officier de Police judiciaire, c'est pourquoi la complémentarité avec la Police Nationale est essentielle.

## Enrayer la forte diminution des effectifs de la Police nationale

C'est dans ce contexte que Nathalie Appéré avait saisi le ministre de l'Intérieur, en mars dernier, pour lui demander un renforcement des moyens affectés à la

---

sécurité publique à Rennes. Ces dernières années avaient vu, en effet, une forte diminution des effectifs de policiers nationaux dans la circonscription de sécurité publique (CSP) de Rennes. En 2008, le ratio était d'un policier pour 455 habitants contre un pour 658 en 2014, soit une diminution de 30 %.

## **La Police de Sécurité du Quotidien**

Pour rappel, le territoire de Rennes n'avait pas été retenu, le 8 février dernier, au nombre des 30 villes comptant des quartiers de reconquête républicaine, zones les plus prioritaires à l'échelle nationale. À la suite de cette décision, la Ville de Rennes a initié avec la Préfecture d'Ille-et-Vilaine une discussion sur les modalités d'action et de présence des forces de police sur le terrain, dans le cadre de la nouvelle Police de Sécurité du Quotidien. Elles aboutissent aujourd'hui dans une nouvelle convention de coordination qui met l'accent sur la présence et la visibilité des forces de la Police nationale dans l'espace public, en étroite coordination avec la Police municipale.

**« Nous avons obtenu, ces dernières années, la mise en place d'une zone de sécurité prioritaire pour le quartier du Blosne, d'une brigade spécialisée de terrain à Villejean, ainsi que la création d'une compagnie départementale d'intervention en 2017 »,** rappelle Nathalie Appéré. **Mais ces mesures n'avaient pas permis de combler la baisse des effectifs et de garantir une plus grande présence d'agents sur le terrain. Je regrettais de longue date également que le quartier de Maurepas ne bénéficie pas d'un dispositif particulier et je demandais qu'un bureau de police soit rouvert dans l'hyper-centre, rue de Penhoët. Je me réjouis aujourd'hui des annonces fortes de l'Etat sur tous ces points. J'ai le sentiment d'avoir été entendue. La Ville avait pris ses responsabilités et l'Etat assume les siennes, dans une complémentarité qui sera renforcée avec la Police de Sécurité du Quotidien. Je rencontrerai dans les prochaines semaines le ministre de l'Intérieur pour faire un point précis sur la concrétisation de chacune de ces avancées. »**